



France Télécom - Orange

**C.F.T.C.**  
vous défendre  
comme Personne

Adresse postale :  
12 rue Saint Amand  
75015 Paris  
Tél : 01 40 45 53 23  
Fax : 01 40 45 51 57  
E-mail : [presse@cfecgc-  
unsa-ft-orange.org](mailto:presse@cfecgc-<br/>unsa-ft-orange.org)

Adresse Postale :  
20 rue Grimling  
67200 Strasbourg  
Tel : 03.88.45.99.05  
Fax : 03.88.45.99.09  
E-mail :  
[p.diochet@orange.fr](mailto:p.diochet@orange.fr)

Communiqué du 19 février 2013

## La liste unique CFE-CGC/UNSA et CFTC arrive en tête sur le collège cadres aux élections CCP de France Télécom-Orange

Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) sont une instance de médiation spécifique à France Télécom-Orange, dédiée à la défense des salariés de droit privé en conflit avec leur hiérarchie, et dont les représentants salariés sont élus tous les 4 ans.

Pour la première fois, la C.F.T.C. et la CFE-CGC/UNSA ont présenté des listes uniques, qui sortent largement en tête des suffrages sur le collège cadres avec 40% des voix.

### Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) à France Télécom-Orange : une instance de médiation originale

Constituées d'un nombre égal de représentants de France Télécom et de représentants des salariés, les CCP émettent un avis sur les projets de sanctions disciplinaires et de licenciements.

Cette instance de médiation permet de sortir les conflits individuels de l'arbitraire local, et d'en améliorer ainsi l'égalité de traitement : les représentants siégeant dans les CCP, tant du côté de la Direction que des salariés, ne sont pas directement impliqués dans les conflits sur lesquels ils rendent un avis. Bien que cet avis soit seulement consultatif, lorsque les représentants sont unanimes, la Direction de l'entreprise suit généralement les préconisations de la CCP.

Plus d'une fois, l'intervention des représentants de nos organisations a ainsi permis d'éviter des licenciements ou d'aménager des sanctions, dans l'intérêt commun des parties.

### Une élection tous les 4 ans, pour la première fois en vote électronique

Pour la première fois en 2013, l'élection des représentants des salariés dans les Commissions Consultatives Paritaires a été organisée par voie électronique, du 5 au 12 février dernier, auprès des seuls salariés de droit privé (les personnels fonctionnaires disposant d'une instance spécifique parallèle, les Commissions Administratives Paritaires, dont les précédentes élections se sont déroulées en 2011).

La participation globale est inférieure à celle de 2009 sur le même périmètre électoral (47,64% contre 49,76%). Les cadres se sont moins mobilisés (52,10% contre 62,31%), tandis que les non-cadres ont au contraire davantage participé qu'en 2009 (42,04 % contre 33,83%).

L'une des raisons de cette faible participation tient certainement aux modalités pratiques d'organisation du vote : les codes personnels étaient en effet adressés aux électeurs par courrier postal à leur domicile, alors que la plupart des votes ont eu lieu depuis le lieu de travail. Un quart des votants ont redemandé leurs codes auprès du service d'assistance... et beaucoup se sont découragés, ou ont tout simplement oublié de voter. Il aurait de toute évidence été plus performant de délivrer les codes personnels par voie électronique sur les boîtes mails professionnelles des électeurs, avec de simples liens à cliquer pour se rendre sur le site de vote. **On ne peut que s'étonner de l'incapacité de la Direction de France Télécom à mettre en œuvre des solutions simples et efficaces.**

## La liste unique C.F.T.C. et CFE-CGC/UNSA « vous défendre ensemble ! » arrive en tête sur le collège cadres

La CFE-CGC/UNSA et la C.F.T.C., qui partagent les mêmes engagements en ce qui concerne la défense individuelle des salariés, ont décidé de s'unir pour présenter des listes uniques composées de véritables experts du droit du travail, sous l'intitulé « vous défendre ensemble ! ».

L'analyse des résultats confirme le bien fondé de cette démarche commune :

- La liste arrive largement en tête avec 40% des suffrages auprès du collège cadres, devant la CFDT (36%), et permet d'obtenir deux des quatre sièges dans la commission.
- En nombre de voix, elle rassemble davantage sur la liste unique que le cumul des listes séparées en 2009, et ce sur les deux collèges (près de 700 voix gagnées en cumul)
- En cumul, nos listes arrivent en seconde position avec 28,88% des suffrages exprimés.

**Ces résultats confortent la place incontournable de cette coopération syndicale face à une Direction qui n'a pas retenu toutes les leçons de la crise sociale qui a secoué notre entreprise.**

### Résultats comparés 2009-2013 – élections CCP

Commission 1 (collège cadres)	2009	%	2013	%	
Nombre d'inscrits :	18 030		23 720		
Nombre de votants :	11 235	<b>62,31%</b>	12 357	<b>52,10%</b>	
Bulletins blancs ou nuls	548	4,88%	708	5,73%	
Suffrages exprimés :	10 687		11 649		
CFDT	3 472	32,49%	4 201	36,06%	2 sièges
CFE-CGC UNSA	2 989	27,97%			
CFTC	1 244	11,64%			
<b>CFE-CGC/UNSA et CFTC</b>			<b>4 660</b>	<b>40,00%</b>	2 sièges
CGT	1 273	11,91%	1 051	9,02%	
FO	634	5,93%	922	7,91%	
SUD	1 075	10,06%	815	7,00%	
<b>Commission 2 (collège non-cadres)</b>					
Nombre d'inscrits :	14 209		18 895		
Nombre de votants :	4 807	<b>33,83%</b>	7 944	<b>42,04%</b>	
Bulletins blancs ou nuls	204	4,24%	665	8,37%	
Suffrages exprimés :	4 603		7 279		
CFDT	1 259	27,35%	1 741	23,92%	1 siège
CFE-CGC UNSA	269	5,84%			
CFTC	274	5,95%			
<b>CFE-CGC/UNSA et CFTC</b>			<b>807</b>	<b>11,09%</b>	
CGT	1 268	27,55%	2 100	28,85%	1 siège
FO	614	13,34%	1 387	19,05%	1 siège
SUD	919	19,97%	1 244	17,09%	1 siège

### Contacts :

#### CFE/CGC UNSA :

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange  
[patrice.seurin@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:patrice.seurin@cfecgc-uns-ft-orange.org)
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange  
(06 86 27 32 72) - [sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org)  
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/>  
nous suivre sur Twitter : <http://twitter.com/#!/CFECGCUNSAPress>

#### C.F.T.C.

- Patrice DIOCHET Secrétaire National de la C.F.T.C. France Télécom/Orange 06.80.35.69.58  
[p.diochet@orange.fr](mailto:p.diochet@orange.fr)  
<http://www.cftcvousdefendre.org>